



## prime assiduité supprimée

Par **christinedepau**, le **04/07/2011** à **10:54**

bonjour,

je suis salariée dans une entreprise de moins de 50 salariés depuis 12 ans. J ai jusqu'alors toujours perçu une prime assiduité. Or depuis peut mon employeur m a informé verbalement que je ne percevrai plus cette prime car il m 'objective sur les résultats de l entreprise et je percevrai donc un 14 ème mois en compensation.

Est ce légal de me supprimer ma prime d'assiduité? je n ai eu aucun jour d'absence en 12 ans d activité et j ai donc toujours perçu cette prime. De plus si les objectifs demandés ne sont pas atteints??? je ne percevrai pas donc cette prime sur objectifs, appelé par lui : 14 ème mois!!!

merci de votre aide

Par **P.M.**, le **04/07/2011** à **12:07**

Bonjour,

Il faudrait savoir quelle est l'origine de cette prime, si elle figure au contrat de travail et/ou à la Convention Collective applicable, sinon si d'autre salariés de l'entreprise la perçoivent...